

LISTE DES PRESTATIONS VOITURES DE TOURISME ET MOTOCYCLES

	✓ COUVERTURE DE BASE	+ EN OPTION
RESPONSABILITÉ CIVILE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Défense contre les prétentions injustifiées ✓ Prise en charge des prétentions justifiées pour dommages corporels ou matériels (somme d'assurance CHF 100 mio) 	<ul style="list-style-type: none"> + Protection du bonus + Renonciation au recours en cas de faute grave + Propres dommages
CASCO PARTIELLE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dommages dus à un incendie, événements naturels, glissement de neige ✓ Dommages causés par les martres et les rongeurs – couverture illimitée, dommages consécutifs inclus ✓ Collision avec des animaux ✓ Vol ✓ Bris de glaces (vitres) ✓ Vandalisme ✓ Dommages consécutifs à l'assistance prêtée lors d'un accident ✓ Chute de parties d'aéronefs ✓ Couverture prévisionnelle en cas de changement de véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> + Renonciation à la réduction des prestations en cas de faute grave + Bris de glaces causés aux pièces du véhicule suivantes en verre ou autres matériaux durs similaires: tous les phares, clignotants, catadioptrés, feux de recul, rétroviseurs extérieurs et éclairage de la plaque de contrôle + Dommages au véhicule parké + Choses transportées + Vêtements de protection (pour motos) + Véhicules de location et de remplacement + Réparation Sans Tracas (seulement pour les VT) <ul style="list-style-type: none"> – Service gratuit de prise en charge et de retour – Véhicule de remplacement – Garantie à vie sur la réparation – Rabais de CHF 100 sur votre franchise* <p><small>* à condition qu'une franchise contractuelle d'au moins CHF 100 ait été convenue</small></p>
COLLISION	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Couverture des dommages causés à votre véhicule par votre propre faute 	<ul style="list-style-type: none"> + Protection du bonus + Renonciation à la réduction des prestations en cas de faute grave

CASCO PARTIELLE

CASCO COMPLÈTE

📄 Suite à la page suivante

	✓ COUVERTURE DE BASE	+ EN OPTION
ASSISTANCE EN CAS DE PANNE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Remorquage, sauvetage en cas d'accidents, de panne et de vol, y c. dans toute l'Europe (excepté en Moldavie, Russie, Ukraine et Biélorussie) ✓ Hébergement et retour au domicile ✓ Envoi de pièces de rechange ✓ Rapatriement du véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> + Assistance Top (seulement pour les VT) <ul style="list-style-type: none"> - Rapatriement au domicile et poursuite du voyage - Prise en charge de la franchise en cas de détérioration ou vol d'une voiture de location - Remboursement des frais supplémentaires de voiture de location - Transport de chiens et de chats - Service d'interprétariat à l'étranger - Avance des frais à l'étranger
ACCIDENTS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurance-accidents pour conducteur et/ou passagers ✓ Capital en cas de décès ✓ Capital en cas d'invalidité ✓ Indemnité journalière ✓ Frais de guérison 	<ul style="list-style-type: none"> + Renonciation à la réduction des prestations en cas de faute grave
PROTECTION CONTRE LES SINISTRES À L'ÉTRANGER	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Règle les sinistres causés à l'étranger par un véhicule assuré à l'étranger comme si l'auteur du sinistre était assuré auprès d'Allianz Suisse 	

WWW.ELVIA.CH